

COMITÉ DES USAGERS DU CRDIME DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST

255, rue Choquette, Beloeil, Québec, J3G 4V6
450 446-7477, poste 2400
Sans frais: 1-866 446-3006

Le 15 mai 2019

À l'attention de :

Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec

Madame Natalie Roy
Députée de Montarville
Ministre de la culture et des communications

Madame Marguerite Blais
Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

Madame Danielle McCann
Ministre de la Santé et des Services sociaux

Dr. Lionel Carmant
Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

Monsieur Jean Boulet
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Madame Marilyn Picard
Députée de Soulanges

Madame Manon Massé
Co-porte-parole de Québec Solidaire

Monsieur Gabriel Nadeau-Dubois
Co-porte-parole de Québec Solidaire

Monsieur Sol Zenneti
Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et services sociaux - Québec Solidaire

Monsieur Pascal Bérubé
Chef du parti Québécois

Madame Véronique Hivon
Députée de Joliette

OBJET : SVP : Sortir nos filles et fils de la pauvreté...

(texte joint plus bas)

Madame,
Monsieur,

Le Comité des usagers du CRDITED du CISSS de la Montérégie-Ouest aimerait porter à votre attention une récente publication que nous avons mise sur notre site concernant le programme gouvernemental de « Lutte à la pauvreté » que vous retrouverez en pièce jointe.

Nous avons déjà fait parvenir ce texte à différents ministères et personnalités politiques mais on ne semble pas y porter une grande attention... Du moins, nous ne percevons pas une écoute à la hauteur des besoins de nos filles et fils. Nous parlons ici des personnes parmi les plus vulnérables de notre société, qui sont souvent sans voix et qui ne peuvent compter que sur leur prestation pour vivre décemment et dignement.

Nous aimerions connaître de votre part quelles actions précises vous entendez prendre pour sortir vraiment nos filles et fils de la pauvreté avec toute la dignité humaine qui doit leur être reconnue.

Permettez-nous de revenir à l'annonce faite le 12 décembre 2018 par le ministre Jean Boulet qui disait injecter des sommes importantes pour venir en aide aux personnes vulnérables - dont voici une partie du texte de l'annonce:

- "Ces investissements contribueront à la mise en place progressive, d'ici 2023, du Programme de revenu de base pour des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. À terme, ce programme aura pour effet d'accorder aux bénéficiaires un revenu de base leur permettant d'augmenter leur revenu disponible au-delà du seuil de faible revenu.

À titre d'exemple, une personne seule avec des contraintes sévères à l'emploi qui est admissible reçoit actuellement 1 035 \$ par mois. L'une des modifications réglementaires prévoit que, dès le 1^{er} janvier 2019, elle recevra 72 \$ de plus mensuellement et que ce montant augmentera progressivement pour atteindre 367 \$ de plus mensuellement dans cinq ans. Plus de 84 000 adultes bénéficieront de cette augmentation, ce qui représente un investissement de 1,06 G\$ jusqu'en 2023.

Citation :

« Que ce soit en raison d'un handicap qui survient au cours de la vie ou encore d'une condition difficile présente dès la naissance, certaines personnes n'ont pas la chance d'intégrer le marché du travail comme elles le souhaiteraient. Aujourd'hui, le nouveau gouvernement du Québec fait une annonce majeure pour améliorer la qualité de vie de milliers de gens qui présentent des contraintes sévères à l'emploi. Ceci se traduira par la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale ainsi que par davantage d'argent dans les poches des personnes les plus vulnérables de notre société. Au cours des prochaines semaines, je vais également prendre le temps d'analyser l'efficacité des mesures existantes et proposer de nouvelles actions en concertation avec les partenaires du milieu. Mon objectif est de travailler pour faire en sorte que tous vivent dans la dignité. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

Suite à cette annonce et à l'injection d'argent pour contrer cette pauvreté, plusieurs critiques, commentaires et revendications ont été faites par différents intervenants, journalistes, représentants de différents partis politiques; aucun retour, aucun ajustement proposé. Nous n'entendons que le silence. Nous espérons que vous prendrez le temps de lire le texte qui suit ci-dessous et que le comité des usagers a fait paraître sur son site internet: <http://cuditsa.ca/nouvelles-du-comite>. *Espérant aussi qu'il saura vous toucher et vous inciter à rétablir la situation dans les meilleurs délais.*

Sylvie L'Heureux,

Parent et membre du comité des usagers du CRDIME du CISSS de la Montérégie-Ouest

Sortir nos fils et nos filles de la pauvreté...

Quel beau projet! Il y a près d'un an, nous assistions à une présentation du Ministère de la Santé et des Services sociaux portant sur la Lutte à la pauvreté et la façon dont y seraient inclus les usagers présentant une déficience intellectuelle ou de l'autisme et prestataires de la solidarité sociale.

Ainsi, le fonctionnaire nous annonçait que d'ici 2023, les prestations augmenteraient régulièrement pour arriver à terme à un revenu de base assuré. A nos préoccupations devant l'imminence des élections, il répondait que le processus était suffisamment avancé pour ne pas en subir de conséquence...

Et pourtant! Ceux et celles d'entre vous dont le fils ou la fille vit en ressource de type familial ou intermédiaire ont pu constater que cette augmentation annoncée par la Solidarité sociale en janvier 2019 était rattachée à celle de la pension prélevée pour les coûts de pension qui passaient de 747\$ à 878\$, **et ce, sans aucune assurance du moindre service ajouté.**

Comme plusieurs autres à travers le Québec et comme les associations provinciales qui défendent les droits de nos usagers, notre comité réagit au fait que sous prétexte d'améliorer la condition financière de nos fils et de nos filles (avec une augmentation de 88\$), on les appauvrit en augmentant de 131\$ le montant qui est prélevé dans leur compte de banque pour augmenter leur pension mensuelle.

D'un côté, un ministère veut les sortir de la pauvreté, de l'autre la RAMQ leur retire mensuellement plus que cette augmentation, leur refusant donc de bénéficier de cette prestation améliorée. Au bout du compte, il s'agit d'un recul important pour eux.

En même temps, on bonifie le revenu de "travail" auquel ils ont droit qui passe de 100\$ à 200\$ par mois sans diminuer les prestations. **Mais bon nombre d'usagers ne touchent pas un tel revenu: ceux qui présentent une déficience plus importante n'y ont pas accès puisqu'ils n'ont pas la capacité de participer à des activités de "travail".** Les laissera-t-on s'appauvrir de façon aussi honteuse à travers un exercice qui en apparence prétend les sortir de la pauvreté?

Nous espérons que les ministères en question réviseront leur façon de traiter la situation des milliers d'adultes qui vivent dans des ressources et n'ont aucune autre source de revenus pour faire face aux dépenses courantes (transport, médicaments non couverts, vêtements, achat de lunettes, bris et perte de vêtements, loisirs, etc.)

Pour l'instant, des parents nous ont informés des démarches qu'ils ont entreprises auprès de leurs députés et de la Ministre McCann pour dénoncer la situation, des organismes de promotion d'envergure nationale aussi. Le gouvernement se montrera-t-il ouvert à ne pas appauvrir indûment les usagers les plus démunis après avoir annoncé un projet de loi pour les sortir de la pauvreté?

Lucille Béliveau Bargiel, présidente

Comité des usagers du CRDITED de la Montérégie-Ouest